

Stratégie générale 2026 - 2029

approuvée par l'Assemblée générale du 24 mai 2025

Table des matières

1. Histoire et identité.....	3
Histoire	3
Identité.....	4
2. Actions de solidarité internationale.....	5
Stratégie d'intervention	5
Le parcours de vie d'un projet	8
Objectifs du programme 2026-2029: des projets solidaires de qualité	9
3. Information et travail en réseau	10
Réseau de la CSSR	12
Objectifs du programme 2026-2029: une sensibilisation percutante	13
4. L'association: structure et ressources	14
Organigramme de la CSSR	14
Ressources financières	15
Objectifs du programme 2026-2029: une association dynamique et viable.....	16
5. Conclusion.....	17
Annexe : Bilan Stratégie générale 2022-2025	18

Introduction

En 2013, la CSSR avait adopté une stratégie générale qui définissait les grandes lignes de son engagement, au Sud comme au Nord. En 2022, la nouvelle stratégie visait à permettre à notre petite (mais vénérable) structure, de repenser ses stratégies de communication et repenser les injonctions administratives pour poursuivre son soutien solidaire.

En 2025, nous sommes toujours confronté·es aux mêmes enjeux de recherche de fonds et de communication afin de stabiliser notre existence. Néanmoins, le monde a changé et la donne s'est un peu modifiée.

D'un côté, le monde a fait un tournant vers le fascisme et les droits humains semblent le cadet des soucis de nombre de gouvernements. Ainsi, le peuple palestinien subit un génocide depuis bientôt deux ans, sous les yeux de la communauté internationale qui ne réagit que trop peu et trop tard. Et ces mêmes dirigeant·es ont allègrement décidé de couper les vivres aux grandes organisations internationales d'aide, ce qui n'est évidemment pas sans impact pour notre travail, aussi petit et humble soit-il. Au milieu de cet effondrement, le travail de la CSSR, qui s'est toujours positionnée en soutien avec la Palestine en défendant des projets sur place, a démontré tout son sens.

D'un autre côté, la Suisse commence à appliquer les coupures budgétaires qu'elle annonçait en réduisant son soutien aux ONG, mais surtout en supprimant son appui à l'Amérique latine. Pour la CSSR, dont la majorité des projets sont situés sur ce continent, cette décision est terrible et incompréhensible, tant les besoins sont criants. Notre stratégie pour les prochaines années vise donc la recherche de fonds (pour la survie de nos projets) et la recherche de soutiens militants.

Résumé

1. Histoire et identité

L'histoire de la Centrale Sanitaire Suisse commence en 1937, elle est marquée dès sa création par un esprit de solidarité internationaliste. Trois périodes historiques illustrent l'évolution des engagements de l'association. Dès 2000, il existe une Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR). Une description de notre identité conclut ce portrait.

2. Solidarité internationale

La CSSR a pour objectif général d'agir en vue de réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent un accès équitable à la santé. Au Sud, la CSSR se montre solidaire d'organismes locaux engagés pour un meilleur accès aux soins (en Palestine et en Amérique latine), dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, des soins en santé primaire, des soins spécialisés et de la santé mentale. Le choix a été fait de soutenir également un projet en Grèce, au Nord. Nos lignes d'actions, la procédure de sélection des projets, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets sont définis dans cette section.

3. Action d'information et réseau au Nord

En Suisse, la CSSR dénonce les injustices et les carences médicales dont sont victimes les populations appauvries. Dans cette section, nous définissons notre stratégie d'information et nos outils de communication.

4. L'association : structure et ressources

Les moyens financiers et humains de l'association sont décrits ci-après. L'un des défis que la CSSR doit relever ces prochaines années porte sur la recherche de nouveau·elles membres.

1. Histoire et identité

Histoire

L'histoire de la Centrale Sanitaire Suisse commence en 1937, elle est marquée dès sa création par un esprit de solidarité internationaliste. Un livre retrace son engagement, rédigé par Pierre Jeanneret, «*75 ans de solidarité humanitaire: Histoire de la Centrale Sanitaire Suisse Romande 1937-2012*», Editions d'en Bas, Lausanne, 2013.

1937-1956

La Centrale Sanitaire Internationale (CSI) est créée en 1937, à Paris, pour soutenir la lutte des Républicain·es espagnol·es. Le médecin lausannois Ernest Jaeggy prend part à sa fondation et, de retour en Suisse, réunit d'autres praticien·nes partageant ses opinions – dont le Dr Hans von Fischer – pour donner naissance à la Centrale Sanitaire Suisse (CSS). Lors de la Seconde Guerre mondiale, la CSS déploie son action vers l'Italie, la Grèce, la Yougoslavie. Des médecins, tels Marc Oltramare, Paul Parin ou Elio Canevascini, apportent un soutien sanitaire aux antifascistes.

1957-1964

La CSS passe par une longue période de latence.

1965-1977

En 1965, elle se mobilise pour venir en aide au Vietnam et se montre très active auprès des victimes civiles du conflit. La brochure sur la guerre bactériologique rédigée notamment par le Dr Jean-Pierre Guignard, membre de la CSS, sera utilisée au Tribunal Russell pendant les procès visant à condamner les crimes de guerre américains au Vietnam.

1978-2017

Progressivement, le travail de la CSS s'inscrit dans le cadre de l'aide au développement, majoritairement pour des pays ayant lutté pour leur indépendance ou leur libération: Erythrée, Palestine, Nicaragua, Salvador, etc. La nature de l'aide fournie sur le terrain n'est plus seulement l'envoi de matériel. Il s'agit plutôt d'accompagner la formation de personnel médical, la création de structures de soins ou la sensibilisation à la santé.

En 2000, pour des raisons administratives, les trois sections suisses se séparent formellement pour devenir des entités indépendantes et la section romande devient une association: la Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR).

2018-2025

En 2017, la CSSR a fêté ses 80 ans. De plus en plus, la nécessité de diversifier ses sources de financement se fait sentir, car les restrictions administratives et financières pour accéder aux fonds pour l'aide au développement sont de plus en plus nombreuses. Dès 2024, la situation est encore plus tendue, avec l'annonce de la fin du soutien de la Coopération suisse avec l'Amérique latine. La CSSR doit trouver de nouvelles stratégies pour recruter des membres et pérenniser ses sources de financement.

Identité

Ses valeurs

La Centrale Sanitaire Suisse Romande (CSSR) fonde son action sur la solidarité et l'équité en matière de santé. De là découle son engagement en faveur de populations défavorisées et opprimées dans les pays du Sud, afin de leur permettre d'accéder aux soins nécessaires.

Son approche de la santé

La CSSR définit la santé «comme un état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité», selon les termes de l'OMS. Elle considère que l'absence d'équité en termes de ressources permettant de lutter contre l'infirmité et la maladie n'est pas une fatalité: il est possible et nécessaire de combattre les pratiques politiques et économiques qui causent l'injustice et la pauvreté.

Sa mission

Toute personne doit bénéficier d'un accès équitable aux ressources susceptibles de lui assurer une existence en santé. Toute personne doit disposer des moyens permettant de lutter contre la maladie.

La CSSR a pour objectif général d'agir en vue de réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent un accès équitable, pour des populations appauvries et dominées, aux conditions médicales et sanitaires nécessaires à une vie en bonne santé. En ce sens, l'action de la CSSR se situe à l'intersection entre les situations d'injustice et de domination politique, économique et sociale, et les problématiques médicales et sanitaires.

Compte tenu de ses moyens limités, la CSSR s'efforce d'agir en renforçant sur le terrain les ressources en matière de santé et aussi en essayant d'influencer les instances locales ou régionales qui peuvent s'attaquer aux causes du manque d'équité en matière de santé.

Ses particularités

- La CSSR est une petite organisation. Sa petite taille incite ses membres à chercher des partenaires à sa portée.
- La CSSR veut appuyer celles et ceux qui s'organisent déjà. Elle intervient dans des régions où sont présents des mouvements sociaux et politiques qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie. Les projets soutenus naissent d'une solidarité avec des groupes qui se mobilisent au préalable et non d'une approche assistanciale.
- La CSSR a une vision politique assumée. Dès sa fondation, en 1937, elle est clairement marquée par son engagement pour l'autodétermination des peuples, la solidarité internationale, la lutte contre le système capitaliste qui produit et renforce les inégalités, ainsi que la dénonciation des injustices perpétrées par les détenteur·rices du pouvoir et des richesses. Elle prend position sur ce qui se passe en Suisse et dans les pays où elle est active et ne reste pas neutre. Les injustices ne doivent pas être passées sous silence!
- Depuis quelques années la CSSR a décidé de soutenir un projet de santé situé dans le Nord (en Italie, Grèce, etc.), à destination notamment de personnes migrantes venant du Sud, afin de réaffirmer que les inégalités sont partout et que la solidarité internationale n'est pas nécessaire uniquement au Sud.

2. Actions de solidarité internationale

La CSSR se montre solidaire d'organismes locaux engagés pour un meilleur accès aux soins en appuyant des projets sanitaires sur le terrain.

Stratégie d'intervention

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS:

De manière générale, la CSSR apporte en priorité son soutien à des projets:

- Qui ont une portée médicale et sanitaire collective,
- Qui sont novateurs, en accord avec ses objectifs notamment de lutte contre les inégalités, dans le champ de la santé publique,
- Qui induisent un effet d'entraînement (changements médicaux et sanitaires durables, nouvelles dynamiques sociopolitiques),
- Qui favorisent la gratuité des soins et la résistance à leur privatisation,
- Qui favorisent une intégration pertinente de la médecine traditionnelle et de la médecine dite moderne,
- Qui renforcent le rôle des femmes en tant qu'actrices du développement des systèmes sanitaires,
- Qui favorisent l'implication directe des bénéficiaires dans la mise en œuvre des stratégies de développement de l'accès aux soins.

CRITERES DE SELECTION DES PARTENAIRES:

De manière générale, la CSSR apporte en priorité son soutien à des organisations locales:

- Qui luttent pour le respect des droits médicaux et sanitaires des populations concernées,
- Qui soutiennent et/ou participent à un processus politique plus large visant à favoriser l'accès aux soins et à la justice sociale dans leur pays ou leur région,
- Qui ont une capacité de gestion administrative et une reconnaissance légale. La CSSR souhaite toutefois favoriser les petites organisations et, au besoin, elle les accompagne et les renforce dans cet aspect du partenariat.

PAYS ET RÉGIONS PRIORITAIRES

Les contextes d'intervention de la CSSR ont été longtemps marqués par les conflits sociaux et politiques armés (décolonisation, lutte contre une dictature, etc.). Aujourd'hui, le monde est moins polarisé, mais la CSSR continue d'avoir des critères¹ engagés pour soutenir ses projets:

- La CSSR assume le choix de soutenir des pays qui mettent en œuvre une politique cohérente de santé publique en accord avec les lignes directrices de l'OMS,
- La CSSR met au cœur de sa stratégie d'intervention des pays ou régions où sont présents des mouvements sociaux et politiques qui s'organisent pour améliorer leurs conditions de vie. Ses projets naissent donc d'une solidarité avec des groupes qui se mobilisent, contrairement à une approche assistancialiste,
- La CSSR travaille avant tout dans des pays avec lesquels elle a des liens forts, à travers ses membres. La connaissance du terrain et des réalités locales est en effet un critère essentiel pour garantir la qualité de ses projets

¹ Sauf concernant certains projets exceptionnels - voir page 7

En 2022, la CSSR est active en Palestine, en Amérique du Nord et Centrale (Guatemala, Mexique, Nicaragua), en Amérique du Sud (Bolivie, Equateur) et en Grèce.

AXES THÉMATIQUES

La CSSR mène en priorité des actions dans les domaines d'intervention suivants:

- **Santé sexuelle et reproductive**

Une mère en bonne santé prend en charge prioritairement la santé de ses enfants. Lorsqu'elle est malade ou qu'elle décède, elle laisse ses enfants dans une situation d'abandon qui les prive de soins élémentaires, physiques et psychologiques. La CSSR s'investit particulièrement dans le domaine de la santé materno-infantile, par le biais de la planification familiale, de la prévention de la grossesse précoce, de la formation d'infirmières qualifiées et de sages-femmes traditionnelles. Elle s'engage aussi à lutter contre les maladies sexuellement transmissibles, en particulier le VIH/sida.

- **Soins de santé primaire**

Loin d'une «Santé pour tous!», l'accès aux soins de base reste un défi important pour de nombreux pays du Sud. La CSSR soutient des projets qui visent à renforcer l'accès aux soins en particulier pour les populations vulnérables et marginalisées par leurs conditions socio-économiques, leur genre, leur éloignement géographique et/ou leur culture. Elle s'investit principalement dans la formation de personnel soignant et la création ou l'appui de structures de santé.

- **Santé mentale**

La santé mentale étant déterminée par une série de facteurs socio-économiques, biologiques et environnementaux, la CSSR soutient des projets visant à prévenir ou à prendre en charge des troubles mentaux et des traumatismes, notamment dans le cadre de conflits.

- **Soins spécialisés**

Plus récemment, la CSSR s'est intéressée à soutenir des projets de soins spécialisés qui participent à la lutte contre les discriminations. Ainsi, sont soutenus: un projet de soins palliatifs pour les victimes de l'extraction pétrolière en Amazonie équatorienne, ainsi qu'un projet d'accès aux soins pour les personnes LGBTIQ+ au VIH/Sida en Bolivie.

▪ Santé communautaire et plaidoyer

Nous considérons que les bénéficiaires des projets soutenus ne doivent pas uniquement être pris en compte en tant que patient·es, mais également en tant qu'acteurs et actrices sociaux·ales dont la capacité de mobilisation peut influencer l'entourage, ainsi que les autorités sanitaires et les décideurs politiques. A travers cette approche, la personne est placée au cœur de sa propre prise en charge, avec dignité. Par ailleurs, la CSSR estime que la communauté a un rôle essentiel à jouer dans un processus de réhabilitation ou de soins. La famille, les proches, les enseignant·es, les médecins, les autorités sont autant d'acteur·ices que la CSSR essaie d'intégrer dans ses projets, grâce à la mobilisation de ses partenaires. La plupart des projets soutenus insèrent donc des activités de plaidoyer envers les autorités sanitaires pour un meilleur accès à la santé.

▪ Genre

Aider des femmes à lutter contre les conséquences d'une idéologie et d'une pratique machistes, ou d'une culture religieuse qui ne valorise que leur fonction reproductrice au détriment de leur santé, de leur épanouissement et de leur liberté constitue une action déterminante de la CSSR. Mais la vision de genre de la CSSR va au-delà des femmes:

- D'une part, elle intègre toutes les personnes discriminées pour leur orientation sexuelle, identité et expression de genre et leurs caractéristiques sexuelles (LGBTIQ+),
- D'autre part, son approche genre vise aussi les hommes en tant qu'acteurs d'un changement des mentalités.

▪ Formation/sensibilisation du personnel soignant

La CSSR s'intéresse aux conditions de travail souvent déplorables, aux carences en termes de moyens, d'équipement, de personnel de santé. Mais elle s'intéresse également à la dimension qualitative de la prise en charge: éthique professionnelle, relation patient·e-praticien·ne, non-discrimination. L'engagement pour une prise en charge non discriminante et humaine est mis en œuvre, dans différents projets, par le biais de formations ciblées et par la réalisation de supports de sensibilisation.

SELECTION DE PROJETS EXCEPTIONNELS

Il arrive que des projets dans lesquels la CSSR s'engage ne respectent pas certains critères de sélection. C'est notamment le cas des aides ponctuelles, parfois à caractère humanitaire, décidées et mises en œuvre de manière accélérée, ou d'initiatives particulières dont l'originalité emporte l'adhésion du Comité, même si elles n'entrent pas dans la stratégie d'action courante de l'association ou ne satisfont pas aux exigences de ses bailleurs.

Le parcours de vie d'un projet

(hors projets exceptionnels)

Initiative

Le nouveau projet peut être proposé par toutes les membres de la CSSR, du Comité ou du secrétariat, suite à une demande transmise par un partenaire connu ou à un travail de prospection. Le Comité valide le principe et désigne un·e responsable du projet. La viabilité d'un projet dépend largement de l'engagement d'un·e ou de plusieurs membres du Comité qui vont le «porter» et assumer personnellement la responsabilité de sa mise en œuvre.

Analyse et élaboration

Le·la membre qui porte le projet à la CSSR analyse le contexte et les besoins locaux et accompagne le partenaire dans l'élaboration du projet. Il·elle prépare la documentation nécessaire à son examen, seul·e ou avec l'aide du secrétariat.

Validation du projet

Le nouveau projet mis en forme est examiné par le Comité, dont l'aval est nécessaire avant qu'un financement soit recherché.

Recherche du financement

L'obtention du financement devient de plus en plus complexe. Le·la responsable du projet et le secrétariat décident d'une ou plusieurs sources de financement. Le·la responsable du projet élabore ensuite une ou plusieurs demandes de financement aux bailleurs identifiés.

Mise en œuvre

Le projet est mis en œuvre par l'organisation partenaire. Une fois le financement accordé, la CSSR et le partenaire signent une convention de collaboration, qui indique les engagements respectifs, notamment en termes de suivi administratif des activités.

Suivi

Le suivi habituel des projets s'effectue grâce à des contacts réguliers par courrier électronique, visioconférence ou par téléphone avec les partenaires. Des rapports sont demandés à l'organisation partenaire. Leur fréquence est déterminée en fonction de l'expérience passée avec la CSSR et de la capacité de gestion du partenaire: au minimum, des rapports sont livrés chaque semestre pour les activités et annuellement pour les finances.

Visite de terrain

Des déplacements de représentant·es de la CSSR sur le lieu des projets sont organisés de manière ponctuelle, aussi souvent que possible. Ils permettent aux membres du Comité et du secrétariat d'avoir des échanges directs avec les partenaires, de rencontrer les participant·es des projets et de récolter leurs témoignages. Ces visites sont également l'occasion de rencontrer d'autres partenaires potentiels.

Évaluation et audit

À l'issue d'un projet de deux ou trois ans, outre la rédaction des rapports finaux, une évaluation externe est confiée à des expert·es, de préférence locaux·ales. Elle doit mettre en avant les succès et les difficultés rencontrées, ainsi qu'établir des recommandations. Les termes de références sont élaborés entre le partenaire local et la CSSR. Le projet doit être audité par un·e contrôleur·se indépendant·e pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds.

Objectifs du programme 2026-2029: des projets solidaires de qualité

Objectif 1: Soutenir de nouveaux projets, en lien avec les ODD

Ind. 1.1: Au moins un an avant la fin d'un projet avec un partenaire avec qui le projet ne sera pas renouvelé, **chercher au moins 3 nouveaux partenaires/projets potentiels** pour envisager une nouvelle collaboration.

Ind. 1.2: Soutenir un projet en Suisse ou en Europe, en lien avec la santé.

Objectif 2 : Continuer le suivi et la gestion des projets

Ind. 2.1: Continuer chaque année à organiser **au moins une visite** dans l'un des projets. Chaque projet est visité **au moins une fois tous les cinq ans** par la·le responsable projet ou le secrétariat.

3. Information et travail en réseau

En Suisse, la CSSR dénonce les injustices et les carences médicales dont sont victimes les populations vulnérables et marginalisées, au Sud comme au Nord. L'engagement de la CSSR sur le terrain est indissociable d'une action en Suisse qui prend la forme d'un travail de sensibilisation et de plaidoyer. Nous sommes en effet convaincu·es que les principaux problèmes de santé publique dans les pays du Sud proviennent de situations d'inégalité et d'injustice dans lesquelles les pays industrialisés jouent un rôle majeur.

La Suisse n'est pas en reste, compte tenu du poids économique de son industrie chimique et pharmaceutique, du rôle de son système bancaire dans la fuite des capitaux et de la place qu'y occupe le négoce des matières premières. Persuadée que la lutte contre les injustices passe aussi par une prise de conscience au Nord, la CSSR souhaite réaliser un travail de sensibilisation auprès de ses membres et du public en général.

En Suisse, la CSSR :

- recueille et diffuse des informations fiables et pertinentes sur la situation des pays et des régions où elle soutient des projets,
- informe et sensibilise ses membres, les professionnel·les de la santé, ainsi que le grand public,
- initie des actions d'information et de sensibilisation à l'égard des décideur·euses politiques et du grand public et participe à des actions allant dans ce sens.

STRATEGIE D'INFORMATION

Afin de cibler ses efforts et d'atteindre un meilleur résultat, la CSSR fonde sa communication sur les principes suivants:

- prioriser les informations sur les actions concrètes de la CSSR,
- apporter une analyse sur les principales thématiques (santé publique, injustices, pays d'intervention),
- se distinguer par un discours engagé,
- veiller à lier les problèmes rencontrés dans ses pays d'intervention à ceux du Nord,
- mettre en avant les particularités de la CSSR (voir chap. «identité» p.4).

OUTILS DE COMMUNICATION

La CSSR met en œuvre sa stratégie d'information par le biais des outils suivants :

- **Parutions périodiques:** Les parutions périodiques (bulletins, newsletters) permettent de maintenir un lien avec les membres, les sympathisant·es et les partenaires.

	Concept	Fréquence	Tirage
Bulletin	un édit, un compte rendu sur les avancées d'un projet en cours, des articles d'analyse en lien avec les thèmes et les contextes d'intervention de la CSSR.	4x/an	Env.1'300
Rapport Annuel	synthèse des engagements et activités de l'association: ses projets, sa vie associative, ses finances.	1x/an	Env.100
Newsletter	informations courantes, appel aux événements publics, etc.	4x/an	Env. 400

<http://css-romande.ch/categorie/bulletins/>

- **Site web:** présente la philosophie et la structure de l'association, ses domaines d'intervention, ses projets en cours et les événements qu'elle organise. Les publications (ouvrages, bulletins et cahiers) y sont proposées en téléchargement libre.

www.css-romande.ch

- **Réseaux sociaux:** La CSSR est active sur Facebook, où elle poste des informations relatives à ses projets et ses événements. Elle y relaie des informations relatives à ses thématiques. Elle détient également un profil sur LinkedIn, qui donne des nouvelles sur le travail de la CSSR.

<https://www.facebook.com/CentraleSanitaireSuisseRomande/>

<https://www.linkedin.com> : Centrale Sanitaire Suisse Romande

<https://www.youtube.com/channel/UCIKsPttgUthN61TmPJ2Ux8g> : chaîne YouTube de la Centrale Sanitaire Suisse Romande

- **Publications thématiques, sur papier ou numériques:** La CSSR s'efforce de mettre en lumière les rouages de certaines injustices politiques et sociales ayant des répercussions négatives en termes de santé pour les populations des pays en développement, à travers des recherches sur des thèmes précis et leur publication.

<http://css-romande.ch/categorie/publications/>

La CSSR publie également des **articles** dans des journaux ou des publications extérieures (journal de l'AVIVO, le Courrier, brochure de MedicusMundi, etc.)

- **Production de films documentaires:**

Les films documentaires de la CSSR mettent en lumière une thématique présente dans ses projets, comme le handicap ou la grossesse adolescente. Des films proviennent également des projets afin de présenter la situation sur place et les activités mises en place. La diffusion de ses films auprès du grand public et des collectivités vise à faire connaître des réalités des pays du Sud et à montrer ce qu'est un projet de solidarité internationale.

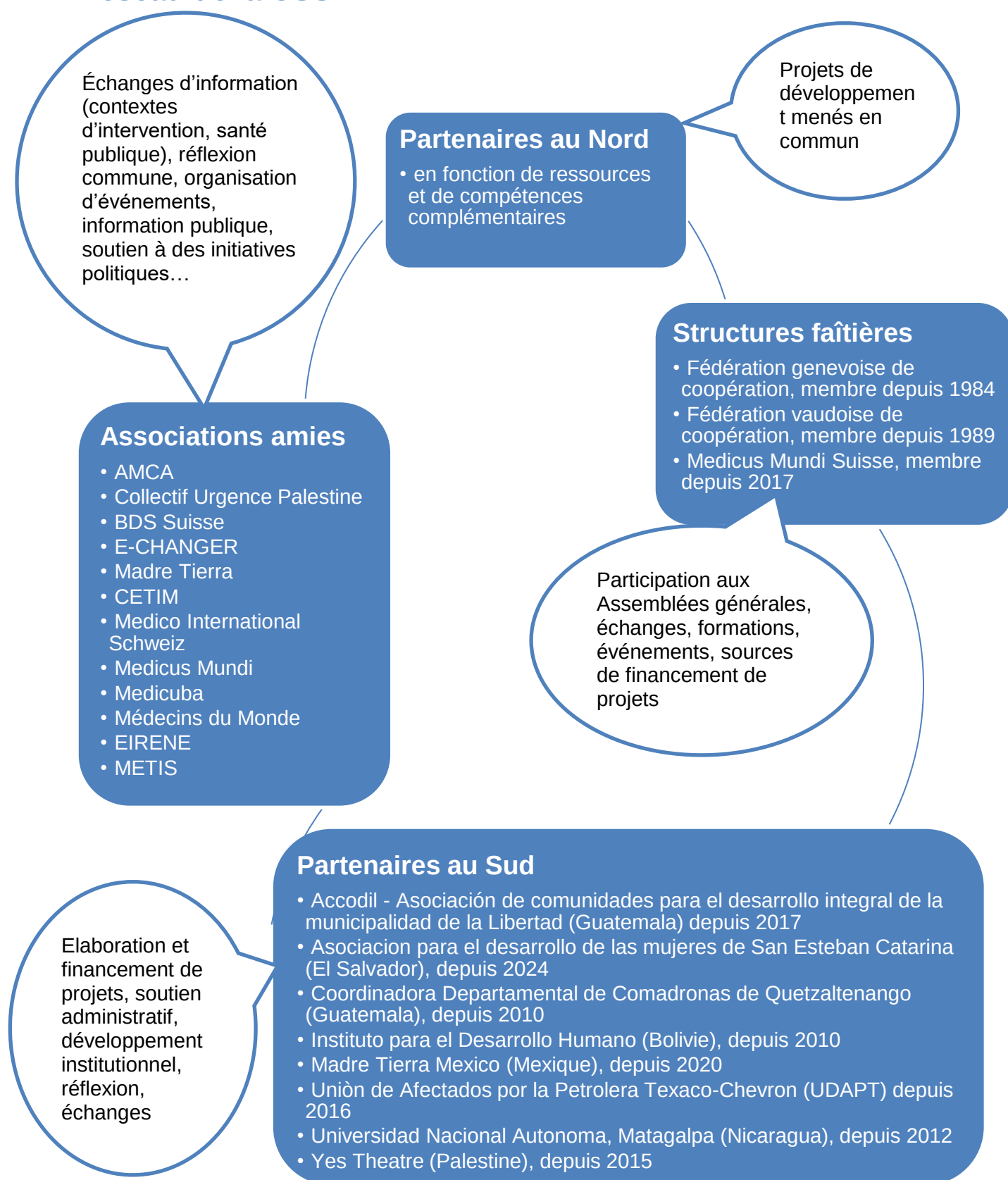
<http://css-romande.ch/videos/>

- **Événements publics:**

Régulièrement, la CSSR organise, seule ou avec des institutions amies, des conférences, des stands d'information, des débats, des projections et des expositions dans le but de susciter une réflexion et un sentiment de solidarité auprès des participant·es. Ces événements (par ex.: 1^{er} mai, Festival Alternatiba, Café-débats de la FGC, etc.) sont aussi un moyen de faire connaître l'engagement de la CSSR et de recruter de nouveaux·elles membres et sympathisant·es.

<http://css-romande.ch/categorie/evenements/>

Réseau de la CSSR



Objectifs du programme 2026-2029: une sensibilisation percutante

Objectif 3: Augmenter le gain collaboratif/associatif de la CSSR

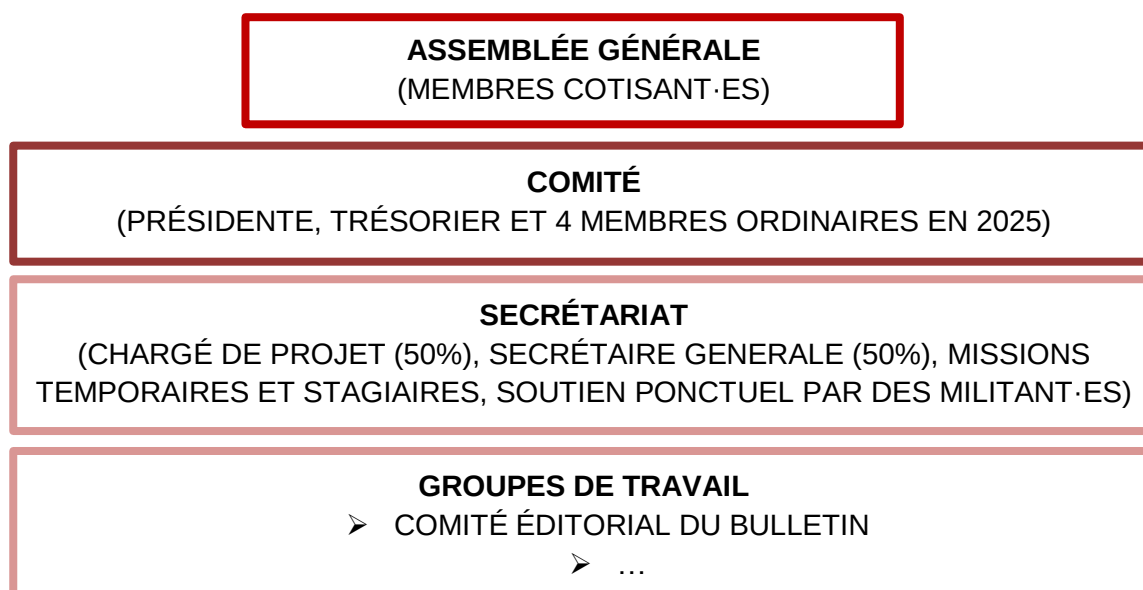
- Ind. 3.1: Rester membre d'**au moins deux groupes** d'associations ou plateformes collaboratives.
- Ind. 3.2: Chaque année, **au moins une action commune** avec d'autres organisations a lieu (événement co-organisé, co-convoqué, ou publication).

Objectif 4: Améliorer la visibilité de la CSSR auprès du public

- Ind. 4.1: Chaque année, la CSSR produit **4 bulletins**, au moins **4 newsletters**, **1 rapport d'activité**, et met à jour régulièrement son **site internet**.
- Ind. 4.2: Elle renforce sa visibilité sur les **réseaux sociaux**. D'ici 2028 : la CSSR améliore la gestion de LinkedIn et Facebook avec des publications plus régulières.
- Ind. 4.3: Sur la période 2026-2029, la CSSR prévoit chaque année au moins **deux événements** du type : une présentation courte de l'association à diffuser sur les réseaux sociaux (par exemple pour les 85 ans de la CSSR) ; une publication ; un film documentaire ; une soirée conférence/débat ; la participation à un événement public (festival, 1^{er} mai, etc.).
- Ind. 4.4: Durant la période 2026-2029, identifier au moins **3 espaces/collectifs de rencontre** pour se présenter.

4. L'association: structure et ressources

Organigramme de la CSSR



L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle valide les rapports et comptes annuels et élit les membres du Comité. Elle ne se réunit d'ordinaire qu'une fois par année. Seul·es les membres cotisant·es ont droit de vote.

Le Comité est chargé de mener à bien les activités de la CSSR en engageant des ressources dans le cadre de projets qui doivent respecter les statuts et la charte de l'organisation. Composé de membres bénévoles, il comprend des professionnel·les de la santé ainsi que des personnes issues d'autres secteurs professionnels. C'est dans le cadre des réunions du Comité, qui se tiennent tous les deux mois, que se prennent les décisions clés quant aux activités et à la stratégie de l'organisation.

Le secrétariat remplit un rôle de coordination des activités quotidiennes liées au suivi des projets. Dans les faits, les deux permanent·es employé·es à temps partiel qui le composent réalisent une partie importante du travail produit dans le cadre de l'association (rédaction de rapports, organisation de manifestations, courrier et suivi des contacts), que ce soit de manière autonome, sur mandat du Comité. Depuis 2015, un poste de chargé·e de communication et recherche de fonds est proposé pour des missions temporaires (max. 6 mois).

Les groupes de travail regroupent des personnes membres – ou non – du Comité ; ils sont constitués afin de procéder au suivi de projets spécifiques ou pour mener à bien des activités transversales (rédaction du bulletin, réalisation de documents d'information thématiques, discussion sur les projets). Les groupes de travail se réunissent aussi souvent que nécessaire.

Les membres et donateur·ices de l'association participent à l'activité de la CSSR par le biais de leurs cotisations et de leurs dons. Ils et elles sont informé·es des activités de l'organisation par l'intermédiaire des outils de communication susmentionnés.

Ressources financières

ETAT DES LIEUX ET ANALYSE

Depuis la professionnalisation du travail de la CSSR, son fonctionnement est devenu entièrement dépendant des financements extérieurs. Actuellement, la CSSR touche des financements:

- publics: par le biais des Fédérations de coopération genevoise et vaudoise
- privés: par ses membres et donateur·trices
- institutionnels privés: par quelques fondations

La situation financière de la CSSR est devenue critique. Les résultats financiers de ces dernières années ont été en majorité déficitaires, ce qui a entraîné une forte diminution de la fortune sociale. La viabilité du secrétariat, et par ce fait de l'association entière, est donc remise en question. Au-delà des moyens d'action de nos partenaires de terrain, c'est bien sûr l'accès aux soins pour les populations cibles qui sera péjoré par une diminution des contributions. On peut tirer les constats suivants :

- on observe depuis plusieurs années un déficit de renouvellement des membres, notamment des membres actif·ives au sein du Comité, ce qui entraîne une réduction des ressources propres de la CSSR nécessaires pour réaliser entre autres le travail d'information,
- on observe une augmentation des difficultés à obtenir des financements publics pour plusieurs raisons: une augmentation d'associations membres des fédérations ; une complexification des exigences de présentation des projets ; l'exigence de co-financement des projets ; des changements administratifs imposés par la DDC au niveau fédéral,
- la CSSR possède une éthique assez stricte quant à l'origine des fonds, ce qui limite le potentiel de recherche de nouveaux financements,
- les faibles ressources humaines et financières limitent la mise en place d'actions de recherche de fonds,
- le contexte social, politique et économique actuel réduit la propension au partage des ressources personnelles et renforce l'individualisme. Il existe sans doute aussi une forme de désillusion à l'égard de la solidarité internationale, voire un certain fatalisme, qui rendent peu efficaces les efforts pour mobiliser de nouveaux participant·es, que ce soit lors de contacts de personne à personne ou par des communications publiques.

NOTE:

En tant qu'association ayant participé à la fondation de la FGC, la CSSR a entamé une réflexion sur son avenir ainsi que celui des actions de solidarité internationale qu'elle mène (ainsi que d'autres associations) depuis la Suisse. Nous allons poursuivre cette réflexion ces prochaines années, en nous appuyant sur les constats et les analyses provenant du terrain, et non en partant de directives imposées par le haut par des gouvernements ou des administrations.

Au vu des exigences toujours accrues pour obtenir des financements par le biais des fédérations de coopération, nous nous questionnons sur les possibilités futures de déposer des extensions de projet ou tout simplement de nouveaux projets.

Objectifs du programme 2026-2029: une association dynamique et viable

Objectif 5: Dynamiser le fonctionnement associatif

- Ind. 5.1: Chaque année, **au moins 6 réunions de comité** ont lieu, réparties entre le canton de Vaud et de Genève, avec un taux de participation d'au moins 50% des membres.
- Ind. 5.2: Le **comité de rédaction**, composé de plusieurs membres du comité et du secrétariat, se réunit ou échange par mail afin de préparer les bulletins.
- Ind. 5.3: Si nécessaire, **des groupes de travail thématiques** réunissant deux ou plusieurs membres du comité et du secrétariat peuvent être constitués pour une durée déterminée.

Objectif 6 : Augmenter le nombre de membres et donateur·ices

- Ind. 6.1: Mener la réflexion sur une adaptation de la forme de la communication de la CSSR.
- Ind. 6.2: Se présenter dans de nouveaux espaces collectifs où des membres potentiels peuvent être rencontrés (voir obj. 4.4).
- Ind. 6.3: Participer, lorsque l'occasion se présente et le contenu correspond aux valeurs de la CSSR, à des campagnes et des actions collectives (ex. : la CSSR a adhéré à la campagne AFZ – Apartheid Free Zone afin de mettre en lien son soutien à la Palestine avec d'autres collectifs).

Objectif 7 : Maintenir la planification stratégique et opérationnelle

- Ind. 7.1: Chaque année, **un budget** pour l'année suivante est élaboré et validé par le comité. Chaque année, **un plan de financement des projets** pour les trois années à venir est élaboré.

Objectif 8 : Assurer les financements de l'association

- Ind. 8.1: Continuer la recherche de fonds pour **diversifier les sources de financement**.
- Ind. 8.2: Tout mettre en œuvre pour ne pas dépasser 4 mois de **soudure** (la période qui s'étend entre la fin d'un projet et le démarrage de son extension).

Les exigences administratives des fédérations cantonales de coopération ayant crû, il n'est toutefois ôter pas possible de garantir de pouvoir répondre à cet objectif: en parallèle, nous devons être très clair·es avec nos partenaires sur le terrain sur les difficultés financières que notre association rencontre pour les soutenir!

5. Conclusion

Face aux bouleversements géopolitiques actuels – et futurs, l'érosion des droits humains et des structures qui les protègent, des coupes budgétaires en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'une hostilité croissante envers la solidarité internationale, la CSSR réaffirme plus que jamais son engagement aux côtés des populations vulnérables, en soutenant des solutions d'accès à la santé communautaires, humaines et concrètes, mais aussi un plaidoyer pour défendre leurs droits et leur autonomie.

Si notre structure demeure modeste, son action est portée par une conviction forte: celle que la solidarité n'est ni un luxe ni une option, mais une réponse nécessaire à l'injustice. La stratégie 2026–2029 reflète cette volonté de rester debout, de renforcer notre ancrage militant et d'accompagner des projets de qualité, malgré les incertitudes et les obstacles actuels.

Dans ce contexte difficile, la CSSR s'efforcera de préserver la continuité de ses actions grâce à une recherche de financements constante, une dynamique associative renforcée, et une communication engageante. Toutefois, nous devons rester lucides sur nos limites structurelles et les risques financiers qui pèsent sur notre travail — tant pour nous que pour nos partenaires.

C'est donc dans un esprit de transparence, de détermination et de solidarité que nous entamons cette nouvelle phase: conscient·es des défis, mais résolu·es à y faire face, ensemble.

Annexe : Bilan Stratégie générale 2022-2025

Les indicateurs de la stratégie-programme (2022-2025) de la CCSR			
Objectifs	Indicateurs	Etat de la situation au 01.01.2021	Constat
Des projets solidaires de qualité			
O1. Soutenir des projets innovants, en lien avec les ODD	Indicateur : 3 partenaires potentiels sont identifiés et contactés par année	Nouveaux partenaires identifiés et contactés depuis 2022 : En 2022 : Yasundi (pas avancé) ; Croissant-Rouge kurdistan (ok mais que pour soutenir l'envoi d'argent au niveau pratique, pas de gestion de projet ni de financement) En 2023 : RDC (refus) En 2024 : AMUSEC à El Salvador (ok) ; Ananda Marga Universal Relief Team Greece (AMURTEL) (ok) En 2025 : Liban (discussion), Kurdistan	Ok
	Indicateur : 1 projet en Suisse ou en Europe est soutenu par la CCSR en 2021	En 2024 : En mars, la CCSR a commencé à soutenir AMURTEL, qui a commencé à distribuer des produits de première nécessité aux femmes dans un camps à Athènes. L'association accueille les femmes pendant la grossesse et les premiers mois de vie des bébés.	Ok
O2. Améliorer la gestion de projet	Indicateur : Rechercher des référent-es pour chacun des projets, qui soient membres du comité ou extérieur à celui-ci, et dont on sollicite un appui ponctuel	Viviane suit assidûment le projet avec la UNAN au Nicaragua, et le projet Coopérative infirmière. Luisa et Olivia font de même avec le projet en Equateur. Béatrice Junod suit le projet Petén et celui de la CODECOT. Pablo Valladares est le référent pour le projet Bolivie et s'est dit intéressé par le suivi d'un projet au Salvador. Concernant les autres projets, c'est le	Partiellement atteint

		secrétariat qui se charge de l'accompagnement. Autrement dit, 5 projets sur 9 (55.6%) ont un-e responsable ou une personne de référence. Par ailleurs, nous avons tenté de trouver une personne référente pour la Palestine, mais le résultat s'est révélé compliqué : la personne ne connaissait pas notre partenaire et l'ajouter dans la boucle a augmenté la confusion pour notre partenaire. Nous avons arrêté là.	
	Indicateur : Avoir un cahier des charges pour les référent-es de projet.	Fait.	
	Indicateurs : Chaque année, au moins 1 visite dans l'un des projets. Chaque projet est visité au moins une fois tous les 5 ans par le responsable projet ou le secrétariat 1 mandat de coordination local/régional propre ou partagé avec une ONG amie ?	2022 : Aude a fait une visite au projet en Equateur où Olivia a fait son terrain. Viviane s'est rendue au Nicaragua ; Pierre Luisier s'est rendu au Mexique. 2023 : Pablo s'est rendu en Bolivie. Aude devait se rendre en Palestine, mais le voyage a dû être annulé. 2024 : Béatrice a visité les deux projets au Guatemala, Juliette Fioretta a rendu visite à la UNAN. 2025 : Olivia s'est rendue en Equateur après la première année du nouveau projet. Timothée doit se rendre en Bolivie fin mars 2025.	Ok
O3. Augmenter le gain collaboratif/associatif de la CSSR	Indicateurs : Rester membre d'au moins deux groupes d'associations ou plateformes collaboratives	La CSSR est membre de Medicus Mundi Schweiz depuis 2018 et participe à des publications ou relaie des informations du groupe. La CSSR fait partie de la plateforme pour une santé solidaire La CSSR est membre d'APRES Genève et d'Alternatiba, et du groupement Apartheid Free Zone.	ok

	Indicateurs : Chaque année, au moins une action commune avec d'autres organisations a lieu (événement co-organisé, co-convoqué, ou publication).	La CSSR a participé à deux groupes de travail de la FGC en 2024-2025 (contextes fragiles et Amérique latine). Elle a donné l'impulsion d'une réflexion avec les autres associations impliquées en AmLat après le retrait de la DDC du sous-continent, mais si ce n'est pas allé très loin. La CSSR a participé à des discussions et tables-rondes organisées par le CETIM. A également lancé une pétition avec la plateforme pour une santé solidaire concernant les blocages bancaires. Chaque année depuis 2021, la CSSR donne un cours en santé communautaire dans le cursus du CAS en santé communautaire.	Ok
Une sensibilisation percutante.			
O4. Améliorer la visibilité de la CSSR auprès du public	Indicateurs : Chaque année, elle produit 4 bulletins, au moins 4 newsletters, 1 rapport d'activité, et met à jour régulièrement son site internet.	La CSSR a produit 4 bulletins par an pour env. 1200 lecteur·ices, 1 rapport d'activité, met à jour son site internet. Au moins 3 newsletters ont été envoyées par année.	Ok
	Indicateur : Elle renforce sa visibilité sur les réseaux sociaux. D'ici 2025 : la CSSR met en ligne une chaîne YouTube, améliore la gestion de LinkedIn et Facebook, en général procède à une évaluation de l'impact des réseaux sociaux sur sa visibilité	La visibilité sur les réseaux sociaux n'est pas optimale. Peu de posts sur FB et LinkedIn. Il n'y a que 7 abonné·es sur la chaîne youtube.	Pas atteint
	Indicateurs : Sur la période 2022-2025, la CSSR prévoit chaque année au moins deux événements du type : une présentation courte de l'association à diffuser sur les réseaux sociaux (par exemple pour les 85 ans de la CSSR) ; une publication ; un	Chaque année depuis 2019, la CSSR participe : au 1 ^{er} mai à Genève, au festival Alternatiba à Genève et au Marché solidaire de Lausanne. A ce dernier événement, elle n'a pas participé en 2024 faute de ressources humaines.	Partiellement atteint

	film documentaire ; une soirée conférence/débat ; la participation à un événement public (festival, 1er mai, etc.).	Discussions/table rondes avec CETIM Cours en santé communautaire Il n'a pas eu de présentation de la CSSR sur les réseaux sociaux.	
	Indicateur : Durant la période 2022-2025, identifier au moins 3 espaces/collectifs de rencontre pour se présenter (par exemple : AVIVO Genève, ...).	Cela n'a pas été réalisé.	Pas atteint
Une association dynamique et viable			
O5. Dynamiser le fonctionnement associatif	Indicateurs : Chaque année, au moins 6 réunions de comité avec un taux de participation d'au moins 50% Le comité de rédaction, composé de plusieurs membres du comité et du secrétariat, se réunit ou échange par mail afin de préparer les bulletins. Si nécessaire, des groupes de travail thématiques réunissant deux ou plusieurs membres du comité et du secrétariat peuvent être constitués pour une durée déterminée	Toutes les réunions du Comité ont eu lieu, avec un taux de présence de plus de 50% des membres. Le comité éditorial a été régulièrement convoqué et travaille assez bien. Groupes de travail : Un groupe de travail Sahara occidental a suivi les démarches d'un éventuel projet avec l'ADERS en 2022. Un groupe de travail sur l'Amérique latine s'est réuni pour réfléchir à comment s'organiser contre les coupes et comment intervenir en AG (aussi en lien avec le refus de renouveler notre projet en Palestine, finalement accepté).	ok
O6 Augmenter le nombre de membres et donateur·rices	Indicateurs : Durant la période 2022-2025, prendre le temps d'adapter la forme de la communication de la CSSR, avec des supports plus en adéquation avec les jeunes générations. Pour cela, une campagne de recherche de fonds	La communication a été le parent pauvre de la CSSR en cette période. Il faudrait investir dans de nouveaux supports (affiches, roll-up, flyer, réseaux sociaux)	Pas atteint

	(ex : crowdfunding) peut être envisagée afin d'élargir le cercle des membres de la CSSR.		
	Durant la période 2022-2025, au moins une action de prospection ou de recherche de fonds est menée (par exemple : crowdfunding), et une brochure pour encourager les legs est réalisée	Recherche de fonds privée (fondations) a été réalisée par Aude, avec des résultats modestes. Depuis 2023, nous recevons 5'000 CHF de la Fondation Coromandel. Il n'a pas été réalisé de crowdfunding ou d'autres démarches de recherches de fonds.	Partiellement atteint
07. Maintenir la planification stratégique et opérationnelle	Chaque année, un budget pour l'année à venir est élaboré et validé par le comité. Chaque année, un plan de financement des projets pour les trois années à venir est élaboré.	Ces tâches sont suivies et réalisées par Aude chaque année. Il manque tout de même une personne du comité qui suive les comptes.	ok
08. Assurer les financements de l'association	Viser à augmenter la part de financements privés de la CSSR par des recherches de fonds	La dépendance aux financements publics complique la survie de l'association, puisqu'avec les coupes budgétaires institutionnelle et le fait que la DDC se soit retirée de l'AmLat, la part distribuée aux associations actives dans cette région va diminuer. Actuellement (2025) les nouveaux projets sont en standby pour la FGC.	Pas atteint (même recul !)
	Ne pas dépasser 4 mois de soudure (la période qui s'étend entre la fin d'un projet et le démarrage de son extension).	C'est difficile de garantir une période courte entre deux projets. Parfois ce sont les partenaires locaux qui ne présentent pas de nouveau projet rapidement et la bureaucratie de la FGC (CT) posent beaucoup de questions qui ralentissent le processus d'approbation des projets et obtention des fonds. De plus, il ne suffit plus que le projet soit accepté pour qu'il soit rapidement financé. Néanmoins, du côté de la CSSR, nous avons une meilleure rapidité dans le suivi des demandes, ce n'est au moins pas de notre côté que les choses bloquent.	Partiellement atteint